

Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE



Séance du : 10 octobre 2017
Compte rendu affiché le : 18 octobre 2017
Date de la convocation : 2 octobre 2017

Nombre de délégués : 18	Nombre de délégués concernés : 18
En exercice : 18	En exercice : 18
Présents : 17	Présents : 17
Votants : 16	Votants : 16

Présents:

CCFE : Valérie Da Fonte, Patrick Demmelbauer, Sébastien Dehayes, Armelle Desjoyaux, Georges Rochette, Jean Marc Chanavat, Georges Vincent
CC MDL: Pascal Murigneux, Philippe Morales, Serge Forissier, Marcel Berne, Patrick Villard
SEM : Jean Yves Charbonnier, André Charbonnier, Pascal Gonon
Ste Catherine :
St André la Côte : Roger Reynard

Excusés :

Assistaient à la réunion : Yves Piot, Michel Rizoud (suppléant CCMDL)

Secrétaire de séance : Pascal Gonon

N° 708 Objet : Décision modificative n° 3 du budget INVESTISSEMENT du SIMA :

Monsieur le Président explique qu'à la demande du Trésor Public des corrections ont été demandées entraînant des décisions modificatives du Budget du SIMA en investissement :

- Pour l'achat d'antivirus : utilisation de l'imputation 2051 au chapitre 20 « Concession et droit similaire » au lieu de l'imputation 2188 au chapitre 21 « Autre immobilisation corporelle »

Monsieur le président propose de prendre une délibération pour transférer des crédits d'un chapitre à un autre :

Décision modificative investissement au Budget du SIMA

Dépenses investissement	Montant
Chapitre 20 : Imputation 2051 Concession et droit similaire	+1380
Chapitre 21 : Imputation 2188 Autre Immobilisation corporelle	-1380
SOLDE	0

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical acceptent la décision modificative présentée ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 10 octobre 2017
Le Président
J Y Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20171010-708-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2017